

A Caen, une licence unique en Normandie

Le lycée Malherbe de Caen propose, depuis la rentrée, un cursus post-bac baptisé Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES). Cette formation de trois ans est unique en Normandie.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce qui se cache derrière l'acronyme CPES ?

Le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures est une formation dispensée en trois ans qui débouche sur un diplôme de grade licence. « **Cette formation pluridisciplinaire regroupe plusieurs champs scientifiques (sciences et techniques, droit-économie, sciences humaines et sociales, littérature, arts et langues, santé...) et une spécialisation progressive** », définit le ministère de l'Éducation nationale sur son site internet. Une fois leur licence en poche, les diplômés pourront s'orienter vers les concours de grandes écoles ou intégrer des formations universitaires de type master.

Où intégrer un CPES en Normandie ?

Le CPES existait depuis 1992, mais n'était proposé qu'au lycée Henri-IV de Paris. « **L'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a souhaité qu'un CPES soit ouvert dans chaque académie** », renseigne le proviseur du lycée Malherbe de Caen, Jean-Christophe Bidet. C'est son établissement qui a été désigné pour l'académie de Normandie, associé à l'université de Caen-Normandie. La première promotion a été accueillie à la rentrée de septembre.

Quel est le profil des étudiants de CPES ?

« **Cette formation d'excellence s'adresse en priorité à un public ambitieux, volontaire et de très bon niveau scolaire**, résume Jean-Christophe Bidet. **À ne pas confondre avec une classe préparatoire d'une année, dont il pourrait être une alternative, le CPES pourrait se définir comme le « cycle des indécis », permettant à des jeunes, curieux de**

tout, de mûrir leur projet d'études ». Comme le souhaite le ministère de l'Éducation nationale, le CPES s'inscrit dans le cadre de l'Égalité des chances. Les profils retenus devront donc répondre à une logique de diversité sociale et géographique. « **L'objectif, à terme, est d'intégrer 40 % d'élèves boursiers.** »

Concrètement, comment s'organise le CPES ?

Les élèves partagent leur emploi du temps entre le lycée et l'université. « **À raison de 65 % - 35 % en première année, 50 % - 50 % en deuxième année et 25 % - 75 % en 3^e année** », détaille le chef d'établissement. Un tronc commun composé de matières fondamentales est partagé entre les étudiants et deux parcours de spécialisation progressive sont proposés : sciences (biologie et chimie) et sciences économiques, juridiques, politiques et sociales. Le recrutement est effectué *via* la procédure Parcoursup.

Jean-Philippe GAUTIER.



Jean-Christophe Bidet, proviseur du lycée Malherbe de Caen. Ouest-France.